

RAPPORT N° 04/3-16
au Conseil Municipal

OBJET


**SERVICE PUBLIC D'EXPLOITATION DES JEUX DE CASINO
RAPPORT DU DELEGATAIRE (STHCR) POUR 2003**

Dans le cadre de l'exploitation des jeux de casino, la STHCR (Société Touristique d'Hôtellerie et de Casino de La Réunion) est le délégataire de la Commune.

Conformément à l'Article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Ce rapport doit être soumis à l'examen préalable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Le Casino ayant remis à la Commune son rapport annuel 2003 (joint en annexe), j'ai soumis ce document à l'examen de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, réunie le 3 juin 2004, qui a émis un avis favorable, je vous propose de vous prononcer sur ce dossier.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DEPUTE-MAIRE

LE MAIRE • REUNION • RENÉ-PAUL VICTORIA

RECEVU
MUNICIPAL
LE 18/06/2003

**SERVICE PUBLIC D'EXPLOITATION DES JEUX DE CASINO
RAPPORT DU DELEGATAIRE (STHCR) POUR 2003**

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du 18/06/2003
En annexe à la Délibération N° 0135/16

LE MAIRE



Société Touristique d'Hôtellerie et de Casino de la Réunion

Saint-Denis, le 28 Mai 2004

Monsieur le Député Maire
De la Commune de Saint Denis
Hôtel de Ville
97400 SAINT DENIS

OBJET : Rapport d'activité
1411-3 du C.G.T.T.

Monsieur le Député Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport d'activité du dernier exercice de notre établissement, commençant le 1^{er} novembre 2002 et se terminant le 31 octobre 2003.

Ce rapport fait apparaître les opérations relevant de l'exécution de la délégation de service public à laquelle nous sommes soumis suivant l'arrêté du 23 décembre 1959, portant réglementation des jeux dans les Casinos.

Conformément à ces dispositions, le Casino assure :

- l'activité de jeux
- l'activité d'animation
- l'activité de restauration

Nous allons vous exposer les conditions d'exécution de chacune des ces activités, les résultats obtenus, et les perspectives de développement.

PREMIERE PARTIE : L'EXECUTION DES ACTIVITES

Dans cette première partie nous vous exposerons les conditions d'exécution des différentes activités, les résultats obtenus et les principales charges pesant sur l'entreprise.

A – L'EXECUTION DES ACTIVITES

I – Les Jeux

Le Casino de Saint Denis exploite :

- La roulette américaine	4 tables
- Le Black Jack	2 tables
- Le Stud Poker	2 tables
- Les Machines à Sous (M.A.S.)	80 appareils

Le produit brut des jeux au cours de l'exercice s'est élevé à :

- Pour les Jeux traditionnels	972 351 €
- Pour les machines à sous	13 379 328 €

Soit un montant global de 14 351 679 €

Le produit des jeux a connu un léger fléchissement par rapport à l'exercice précédent, 14 690 473 €, d'un montant de – 338 794 € soit une variation de – 2,4 % du PBJ.

Cette baisse étant essentiellement due aux forts mouvements de grève qui ont touché la Réunion durant le premier semestre 2003, et dont l'essentiel des manifestations s'est déroulé sur le Barachois.

Mais par contre, notre Produit Brut des Jeux est en hausse pour ce nouvel exercice, de 8,6 % d'avril 2003 à avril 2004.

Le mois de mai respecte cette progression et nous devrions maintenir ces résultats qui démontrent, il est vrai, une certaine régularité des enjeux de casino, mais aussi une meilleure adaptation de notre parc Machines à Sous à la demande des clients.

II) La Restauration

Notre restaurant « LE BACCARA » poursuit son rythme tant au niveau de la qualité que des prix pratiqués. Nous sommes toujours très heureux de proposer le meilleur rapport qualité prix de la place et de parfaitement nous inscrire dans le circuit gastronomique de Saint Denis.

Nous avons réalisé une moyenne de 44 couverts par jour pour une recette globale de 374 747 euros, contre 370 274 euros pour l'exercice précédent. Soit une légère progression dans ce domaine particulièrement difficile et très sensible aux difficultés économiques et sociales.

III) L'Animation

Notre participation à l'animation de la Cité a été encore très vive durant cet exercice et marquée par des brillants succès au niveau sportif.

Pour l'animation musicale, nous essayons de pérenniser nos participations de concert avec la Mairie, et plus particulièrement nous sommes présents pour les fêtes de Noël, animation des jardins de Noël, la Fête de la Musique, le 14 juillet, les Fêtes de Saint Denis. Nous continuons à distribuer nos Karaokés dans les différents quartiers de la Ville et ces prestations sont toujours très appréciées et attendues.

Mais c'est au niveau sportif que le Casino de Saint Denis a prouvé que son implication était nécessaire à l'épanouissement des jeunes sportifs dionysiens et que leur succès dynamise l'image de la Ville.

Pour preuve, la victoire de Richeville ESPARON au Grand Raid 2003, unique dionysien vainqueur de cette prestigieuse épreuve internationale, et que le Casino soutient depuis plusieurs années dans sa préparation à cette épreuve. Mais également succès du Vélo Club de Saint Denis, vainqueur du tour de la Réunion 2002 et de la grande course internationale Etoile de l'Océan Indien, en 2003. Ces deux réussites ne doivent pas cacher les autres actions du Casino dans les différents sports : athlétisme, tennis, football, Rugby, pétanque, Handi Sport, boxe aussi multiples que diverses, et qui démontrent l'attachement des dirigeants du Casino à la réussite et à l'image de la Ville.

C'est la raison pour laquelle, les dirigeants du Casino se sont impliqués dans la gestion du SD-FC pour obtenir à mi-championnat, la meilleure réussite sportive en ce domaine.

Nous intervenons aussi dans des actions sociales en apportant notre soutien aux journées de la femme, aux personnes âgées, à la réinsertion des jeunes réunionnais sous l'autorité des associations de la police nationale...

Pour l'exercice 2002/2003, notre participation financière à l'animation et à la promotion de la Ville s'est élevée à 247 800 € et s'est répartie entre animation musicale, culturelle, sportive et sociale.

Cette participation à l'animation de la Cité est entièrement gratuite, sans contrepartie de recettes. Mais nous avons la satisfaction de participer à la progression des jeunes dionysiens et de véhiculer une image jeune et dynamique de notre entreprise.

B – LES RESULTATS CONCRETS

Le produit brut des jeux s'est élevé à : 14 351 679 €.

C'est sur ce produit brut que sont calculés les prélèvements obligatoires dont partie constitue le prélèvement de la Commune et donc une recette municipale directe. Ces montants pour l'exercice sont les suivants :

- Prélèvement d'Etat	5 573 964 €
dont reversement à la Commune 10 %	557 396 €
- Prélèvement Communal	775 335 €
- Montant prélèvement communal global	1 332 731 €
- compte 471	192 792 €

Nous sommes également assujettis aux redevances suivantes :

- C.S.G.	779 595 €
- R.D.S.	375 760 €
- Frais de contrôle	82 416 €

Notre chiffre d'affaires pour l'exercice, après prélèvements obligatoires s'établit à :

7 159 746 €

Le résultat net après impôt à

852 117 €

La masse salariale pour 62 employés s'est élevée à

2 236 086 €

Les charges sociales afférentes à

990 326 €

Totale de la charge salariale

3 226 412 €

Il est loisible de constater que depuis l'exploitation des machines à sous, septembre 1994, la STHCR s'est attachée à conduire une politique d'investissement tendant à l'augmentation du produit des jeux, ayant pour effet direct, une augmentation des recettes communales.

Cette même politique a permis l'expansion de la société, et l'autorise à contribuer activement aux efforts de développement et de promotion engagés par la Ville de Saint Denis.

Mais surtout la STHCR et ses dirigeants ont démontré par leurs capacités, tant humaines que matérielles, qu'ils disposaient des moyens propres à assurer la continuité du service public dans le cadre qui leur est délégué.

Cette continuité se trouve confortée par l'attribution du nouveau cahier des charges, signé le 13 janvier 2004 qui marque la reconnaissance de nos capacités et compétences à bien mener notre tâche dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, et aux dispositions contractuelles définies par le cahier des charges. Ce qui nous permettra d'exécuter nos obligations dans les meilleures conditions.

DEUXIEME PARTIE – LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Les investissements projetés par le Casino de Saint Denis, conformément au permis de construire du 29 avril 2004, pour accroître sa surface d'exploitation, vont permettre au Casino de Saint Denis de dépasser le 56^{ème} rang (sur 186 casinos) qu'il obtient au niveau national, suivant le classement des Casinos de France et de se doter de nouveaux moyens de progression (59^{ème} rang pour l'exercice précédent).

A – EXTENSION DE L'ANIMATION

C'est par un ambitieux projet de restructuration et de surélévation de ses bâtiments que la STHCR va se doter d'un outil de travail particulièrement moderne et performant qui va lui permettre de :

- disposer de moyens amplifiés pour assurer l'exploitation de jeux.
- Offrir un établissement de loisirs particulièrement attractif
- Etre un vecteur supplémentaire de la promotion touristique de la Ville.

Cette restructuration aura pour effet d'accroître la superficie d'exploitation de 600 m² utiles, après 8 mois de travaux, qui devraient débiter aux alentours du 15 septembre 2004, après purge du recours de tiers et agrément de notre projet par notre ministre de tutelle.

Nous avons fourni à la Municipalité toutes les caractéristiques techniques de cette réalisation, dont le coût, à parfaire s'élèvera à :

- coût de la construction

1 372 000 €

- aménagement, équipement

2 641 000 €

Montant estimatif global

4 013 000 €

Le point fort du projet outre la rénovation et le réaménagement des salles de jeux, sera la création d'un premier étage qui constituera l'atout de valorisation essentiel de notre société.

Le premier étage recevra :

- Le restaurant « le Baccara » ouvert en façade sur le Barachois, qui disposera d'un espace de 160 m² et pourra recevoir 46/48 couverts contre 32 actuellement. Il sera équipé d'une nouvelle cuisine de 60 m² également mieux équipée et plus fonctionnelle.
- le Piano-Bar, en partie arrière du restaurant permettra de combler un vide en la matière. Car à ce jour, la Ville ne dispose pas d'un tel lieu de rencontre et de convivialité. Le Piano-Bar sera un lieu de spectacle permanent et fera indéniablement du Casino, le premier lieu d'animation de la Ville.

B – EXTENSION DES JEUX

Le développement des structures actuelles va nous permettre d'accroître la capacité d'exploitation de la salle des machines à sous.

Le transfert du restaurant le Baccara va nous permettre d'utiliser partie des locaux libérés en exploitation de Machines à Sous, soit dans un premier temps 20 appareils supplémentaires, pour voir porter notre parc à 100 appareils.

L'exploitation des Machines à Sous constitue l'essentiel des recettes, soit 95 % du Produit Brut réalisé.

L'offre globale du nouvel établissement en matière de restauration, d'animation, de jeux laisse espérer raisonnablement une meilleure synergie du potentiel existant, et donc d'une fréquentation plus ouverte des lieux.

Nous pensons que nous pourrions atteindre un Produit Brut des jeux de : 18 000 000 euros (14 000 000 actuellement).

Les recettes communales, avec le nouveau barème fixé par le cahier des charges, permettant un prélèvement maximal de 15 %, se trouveront forcément accrues, et en valeur pondérée devraient se situer, dans la configuration définitive d'exploitation, aux alentours de,

par exercice :

2 000 000 euros.

Nous pensons que nos prévisions tout à fait probables pourraient être effectives dès le 1^{er} mai 2005. (date prévue pour la fin des travaux).

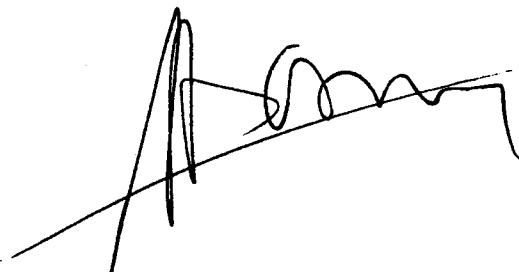
L'augmentation des recettes municipales apparaît particulièrement opportune à un moment décisif pour le développement du front de mer de Saint Denis.

Le nouvel établissement du Casino de Saint Denis sera la première réalisation mise en œuvre dans cet ambitieux projet et fera d'autant bénéficier la Cité des fruits de son développement, de manière directe à travers son implication touristique et promotionnelle de la Ville, comme de manière indirecte à travers les prélèvements effectués au bénéfice de la Commune.

Le présent rapport démontre que la STHCR assure la bonne exécution des obligations qui lui sont affectées, qu'elle développe ses activités dans le respect des dispositions réglementaires, légales et contractuelles en vigueur, qu'elle est parfaitement intégrée dans le tissu économique et social de la Ville. Qu'enfin, la STHCR entreprend des investissements importants pour se doter de moyens amplifiés afin de bien assurer la continuité du service public qui lui est délégué.

Nous vous souhaitons bonne réception du présent et vous prions de croire, Monsieur le Député Maire, en l'expression de notre profond respect.

Le Président Directeur Général
Monsieur Pascal MASSONI

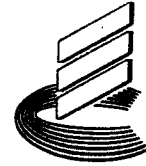


Hervé CLAIN

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

*Expert judiciaire
inscrit près la Cour d'Appel
de Saint-Denis*



Inscrit au Tableau de l'Ordre des
Experts Comptables de la Réunion

S.A. S.T.H.C.R.

Société Anonyme au capital de 304 898,03 Euros

*Siège social :
Place Sarda Garriga
97 481 ST DENIS CEDEX*

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2003**

EURAUDIT
INTERNATIONAL

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2002, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SA STHCR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles françaises, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Denis, le 21/4/04-



Hervé CLAIN
Commissaire aux comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société STHCR CASINO DE ST-DENIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise Place Sarda Garriga 97481 SAINT-DENIS CEDEX Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 3 1 0 8 7 9 6 8 9 0 0 0 2 7 Code APE 9 2 7 A

		Brut 1	Amortissements, Provisions 2	Exercice N clos le [3 1 1 0 2 0 0 3]		N-1 [3 1 1 0 2 0 0 2]		
				Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)	AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *							
	Frais de recherche et développement *							
	Concessions, brevets et droits similaires	24 761	14 175	10 586	13 738			
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	1 041 227		1 041 227	1 041 227			
	Constructions	2 541 581	738 096	1 803 485	1 906 734			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 580 661	917 992	662 669	818 862			
	Autres immobilisations corporelles	1 020 911	702 924	317 987	371 335			
	Immobilisations en cours	102 895		102 895	98 005			
	Avances et acomptes	180 571		180 571	80 828			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
		Autres participations	976		976	976		
		Créances rattachées à des participations	603 265		603 265	569 118		
		Autres titres immobilisés						
Prêts	215 984	26 738	189 245	31 469				
Autres immobilisations financières*	52 834	8 234	44 600	67 467				
TOTAL (II)	BJ	7 365 665	2 408 159	4 957 506	4 999 758			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements						
		En cours de production de biens						
		En cours de production de services						
		Produits intermédiaires et finis						
		Marchandises	16 629		16 629	11 223		
		Avances et acomptes versés sur commandes	3 861		3 861			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	193 985	160 837	33 148	5 130		
		Autres créances (3)	692 576		692 576	619 334		
		Capital souscrit et appelé, non versé						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :						
DIVERS	Disponibilités	175 533		175 533	453 851			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	18 057		18 057	25 467			
	TOTAL (III)	1 100 641	160 837	939 804	1 115 005			
	Charges à répartir sur plusieurs exercices * (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif* (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 466 306	2 568 996	5 897 310	6 114 764			
Revois : (1) Dont droit au bail			CP	603 265	(3) Part à plus d'un an	CR		
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes						

Désignation de l'entreprise : Société STHCR CASINO DE ST-DENIS

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.04.898.....)	DA	304 898		304 898	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence) EK	DC	472 592		472 592	
	Réserve légale (3)	DD	30 490		30 490	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours) B1	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	DG				
	Report à nouveau	DE	141 625		347 343	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	852 117		1 088 968	
	Subventions d'investissement	DJ	604 019		511 663	
	Provisions réglementées *	DK				
		TOTAL (I)	DL	2 405 741		2 061 268
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	88 737		88 737	
	Provisions pour charges	DQ	287 218		287 218	
	TOTAL (III)	DR	375 955		375 955	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	598 203		790 698	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs) EI	DV	253 001		135 006	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	187 142		251 512	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 779 037		2 206 598	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	298 232		293 727	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC	3 115 614		3 677 541	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 897 310		6 114 764	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Ecart de réévaluation libre	ID	472 592		472 592
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 949 949		3 156 330		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	127 817		32 542		

Désignation de l'entreprise : Société STHCR CASINO DE ST-DENIS

(2004)

Page 3

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	82 255	FB		FC	82 255	95 758	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FD		
			} services*	FG	7 077 491	FH		FI	7 077 491
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		7 159 746	FK		FL	7 159 746	7 288 198
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 287	44 056	
	Autres produits (1) (11)					FQ		5 358	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 163 033	7 337 612
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 188		
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	388 912	353 471	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	5 406		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 310 095	1 352 204	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	271 339	226 746	
	Salaires et traitements*					FY	2 236 086	2 261 922	
	Charges sociales (10)					FZ	990 326	990 308	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	411 723	406 086
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	16 577	48 017
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	69 533	68 965
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 700 374	5 707 718	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 462 659	1 629 894	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	34 147	30 859	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		9 863	
	Différences positives de change					GN	30	20	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	34 177	40 742	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	39 155	92 207	
	Différences négatives de change					GS	183	13	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	39 338	92 219
- RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 161	51 477	

Désignation de l'entreprise : Société STHCR CASINO DE ST-DENIS

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HE	18 217		81 943	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	100 437		83 597	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	118 655		165 540	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	71 117		41 212	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	556			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	71 673		41 212	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	46 981		124 327	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	168 000			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	484 362		613 776	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	7 315 864		7 543 893	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 463 747		6 454 926	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	852 117		1 088 968	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	34 147		30 859	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX				
	(9) Dont transferts de charges	AI	2 287		34 718	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	22 416		22 573	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Amendes et pénalités		57 429				
Cession d'immobilisation		556				
Régularisations diverses		13 688		18 218		
Quote part subvention				100 437		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Autres immobilisations incorporelles	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Evaluation des valeurs mobilières de placement	9
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
Subventions d'équipement	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	10
Engagement en matière de pensions et retraites	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	11
Résultats financiers des cinq derniers exercices	12

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Légère baisse du chiffre d'affaires hors taxe par rapport à l'exercice précédent soit - 1%.

Diminution du résultat net qui s'élève à 852 KE contre 1 089 KE au 31/10/2002. Le bénéfice net comptable représente 12 % du chiffre d'affaires au 31/10/2003.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - article 9 et 11)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2°, 24-3°)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC 99.03 du 29/04/99 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les provisions pour grosses réparations et travaux dotées en 2001, ont été maintenues en comptes pour 287 018 euros.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 881		1 879
TOTAL	22 881		1 879
Terrains	1 041 227		
Constructions sur sol propre			2 541 581
Constructions sur sol d'autrui	2 522 960		18 621
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 565 033		15 628
Installations générales agencements aménagements divers	775 552		16 149
Matériel de transport	7 394		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	228 165		16 835
Immobilisations corporelles en cours	98 005		4 890
Avances et acomptes	80 828		99 742
TOTAL	6 319 164		2 713 447
Autres participations	570 094		55 954
Prêts, autres immobilisations financières	133 909		134 909
TOTAL	704 003		190 863
TOTAL GENERAL	7 046 048		2 906 190

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			24 761	24 761
TOTAL			24 761	24 761
Terrains			1 041 227	1 041 227
Constructions sur sol propre			2 541 581	2 541 581
Constructions sur sol d'autrui		2 541 581		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 580 661	1 580 661
Installations générales agencements aménagements divers		17 696	774 005	774 005
Matériel de transport		5 488	1 906	1 906
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			245 000	245 000
Immobilisations corporelles en cours			102 895	102 895
Avances et acomptes			180 571	180 571
TOTAL		2 564 766	6 467 845	6 467 845
Autres participations		21 807	604 241	604 241
Prêts, autres immobilisations financières			268 818	268 818
TOTAL		21 807	873 059	873 059
TOTAL GENERAL		2 586 573	7 365 665	7 365 665

4

ANNEXE

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises :	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 144	5 234	203	14 175
Constructions sur sol propre		738 096		738 096
Constructions sur sol d'autrui	616 226	121 869	738 096	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	746 171	171 821		917 992
Installations générales agencements aménagements divers	488 702	64 235	17 696	535 241
Matériel de transport	5 077	1 848	5 488	1 437
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	145 996	20 249		166 246
TOTAL	2 002 173	1 118 119	761 280	2 359 012
TOTAL GENERAL	2 011 317	1 123 353	761 483	2 373 186

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 234				
Constructions sur sol propre	738 096				
Constructions sur sol d'autrui	121 869				
Instal.techniques matériel outillage indus.	171 821				
Instal.générales agenc.aménag.divers	64 235				
Matériel de transport	1 848				
Matériel de bureau informatique mobilier	20 249				
TOTAL	1 118 119				
TOTAL GENERAL	1 123 353				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges	88 737			88 737
Provisions pour grosses réparations	287 218			287 218
TOTAL	375 955			375 955

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
sur autres immobilisations financières	34 973			34 973
sur comptes clients	147 960	12 877	0	160 837
TOTAL	182 933	12 877	0	195 809
TOTAL GENERAL	558 887	12 877	0	571 764
Dont dotations et reprises d'exploitation		16 577	1 000	

↓

ANNEXE

Etat des échéances des créances et des dettes

FOUILLE

Etat des créances

Créances rattachées à des participations	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	603 265	603 265	
Autres immobilisations financières	215 984	0	215 984
Clients douteux ou litigieux	52 834	0	52 834
Autres créances clients	160 835	160 835	
Personnel et comptes rattachés	33 150	33 150	
Impôts sur les bénéfices	70 595	70 595	
Taxe sur la valeur ajoutée	99 606	99 606	
Débiteurs divers	454	454	
Charges constatées d'avance	521 921	521 921	
	18 057	18 057	
TOTAL	1 776 701	1 507 883	268 818
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	157 776		

Etat des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	127 817	127 817		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	470 386	304 721	165 665	
Emprunts et dettes financières divers	1 173	1 173		
Fournisseurs et comptes rattachés	187 142	187 142		
Personnel et comptes rattachés	491 495	491 495		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	188 342	188 342		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 033	2 033		
Autres impôts taxes et assimilés	1 097 166	1 097 166		
Groupe et associés	251 827	251 827		
Autres dettes	298 232	298 232		
TOTAL	3 115 614	2 949 949	165 665	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	287 770			

Autres immobilisations incorporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciel et licences informatique	22 881	33,33

Evaluation des immobilisations corporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Evaluation des amortissements

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaires	20 à 25 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 5°)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 2°)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la

ANNEXE

Produits à recevoir

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	181 299
Autres créances	62 199
Total	243 499

Charges à payer

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	1 173
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 318
Dettes fiscales et sociales	798 064
Autres dettes	23 232
Total	963 787

Charges et produits constatés d'avance

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 057
Total	18 057

Subventions d'équipement

La dotation pour subvention d'investissement de l'exercice 2003 est d'un montant de 192 792.73 Euros.

La quote part comptabilisée sur l'exercice est de 100 437.44 Euros.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-8°)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	457 347
Total	457 347

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Une hypothèque de premier rang sur les murs de la SA STHCR a été consentie au profit de la BFCOI concernant un emprunt de 457 347 Euros demandé sur l'exercice 1999/2000.



ANNEXE

Engagement en matière de pensions et retraites

Les engagements de retraites n'ont pas été valorisés et n'ont pas été comptabilisés cette année.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisation diverses	11 075	77180000
- Régularisation diverses	7 143	77200000
- Quote part de subventions	100 437	77700000
Total	118 655	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	57 429	67120000
- Régularisation diverses	7 105	67180000
- Régularisation diverses	6 494	67200000
- Cession d'immobilisations	556	67500000
Total	71 584	

(Décret n°67-236 du 23 mars 1967)

	31/10/1999	31/10/2000	31/10/2001	31/10/2002	31/10/2003
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	304 898 5 000	304 898 5 000	304 898 5 000	304 898 5 000	304 898 5 000
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 447 756	4 638 627	7 003 746	7 288 198	7 159 746
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	991 854	264 927	1 569 496	2 137 646	1 931 779
Impôts sur les bénéfices	293 506	98 866	384 418	613 776	484 362
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	471 770	57 353	534 865	1 088 968	168 000
Résultat distribué	426 857	54 881			852 117
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	140.00	33.00	237.02	304.77	255.88
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	94.35	11.47	106.97	217.79	176.42
Dividende distribué à chaque action	85.37	10.98			
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	45	45	45		
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 577 746	1 886 628	2 304 711	2 261 922	2 236 086
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	666 511	781 131	993 689	990 309	990 326